

Assemblée générale de l'Association Profond du 24 juin 2025

Points à l'ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Profond du 25 juin 2024
2. Approbation des comptes annuels de 2024
3. Rapport de l'organe de révision et accord de décharge
4. Fixation de la cotisation annuelle
La cotisation des membres doit rester inchangée à 120 CHF.
5. Divers

Zurich, 25 mars 2025